

GARRIGUES

COVID-19: Les donations au fonds de solidarité seront déductibles au niveau de l'IS

Dans son communiqué publié le 23 mars , la DGI a consacré le principe de la déductibilité au niveau de la base imposable de l'IS des donations effectuées par les contribuables de cet impôt au fonds de solidarité *Fonds Covid-19* créé pour combattre la pandémie.